

**« Politiques de *Smart City* et transformation des collectivités locales :**

**le cas de la ville de Biarritz »**

**Pascal Frucquet, David Carassus, Didier Chabaud et Pierre Marin**

Chapitre d'ouvrage dans la Collection

« PROFESSION CADRE SERVICE PUBLIC », partie « Etudes de Cas », éditée et diffusée par les Presses

Universitaires Blaise-Pascal

Dans la dynamique de digitalisation des collectivités locales, les politiques de Villes et de Territoire Intelligent, traduction française la plus courante du concept anglosaxon de *Smart City*, occupent une place de plus en plus importante. En 2021, plus de 200 territoires ont ainsi engagé en France des projets de ce type (Data Publica et KPMG 2021). Pourtant, la notion de *Smart City* ne fait pas l'objet d'une définition stabilisée dans la littérature professionnelle comme académique, l'exercice étant d'autant plus difficile qu'elle propose une vision holistique de la gestion urbaine, couvrant tous les grands champs d'activités : technologies et données, économie, population, transports et mobilité, qualité de vie et environnement, tourisme, gouvernance (Breux et Diaz 2017). Quatre grandes caractéristiques émergent toutefois de manière récurrente : un niveau élevé de recours aux outils et données numériques, le positionnement de ces technologies au service de politiques territoriales transversales (« Territoire Zéro carbone », « Ville des Intelligences », « Ville du ¼ d'heure », etc.), l'utilisation de ces technologies comme pivot de dynamiques collaboratives créatrices de valeur, et enfin la recherche d'un équilibre entre recours aux technologies et maintien des solidarités humaines.

Tous les métiers des collectivités locales sont donc potentiellement impactés par les ambitions des politiques de Villes et de Territoires Intelligents et toutes les transformations qu'elles induisent. Rien que pour la dimension numérique, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a ainsi montré que près d'un tiers des métiers territoriaux seront fortement impactés par la transition numérique dans les 10-15 prochaines années à venir (CNFPT 2021). L'objectif de ce chapitre est donc de mettre en évidence, au travers du projet *Smart City* de Biarritz et de sa mise en perspective avec d'autres projets similaires conduits dans des collectivités locales françaises, l'importance des enjeux de transformation interne, d'appropriation par les organisations et les équipes, ainsi que d'accompagnement au changement dans les projets de Villes et de Territoires Intelligents.